

MEMOIRE 2000

EDITORIAL

Faillite démocratique

“Le fascisme n'est pas le contraire de la démocratie, mais son évolution par temps de crise” Bertolt Brecht

Au lendemain du second tour des élections régionales, la cassure profonde entre les citoyens et le vote est alarmante, l'abstention a atteint un niveau record : plus de 65% des électeurs, un écart de 20 points avec les régionales de 2015. Les gagnants de cette élection sont les sortants largement reconduits dans toutes les régions. Mais cette apparente stabilité des élus régionaux cache un profond séisme quand deux électeurs sur trois n'ont pas voté.

Les perdants sont le parti présidentiel et le parti de Marine Le Pen qui n'obtient aucune région, pas même la PACA où Thierry Mariani était en tête après le premier tour.

Le front républicain a tenu. Le duel Macron / Le Pen n'est pas l'enjeu des élections régionales. Il semble aussi que la stratégie de normalisation du RN est décevante pour ses électeurs. Mais entendre, au lendemain des élections, Marine Le Pen et Louis Aliot, maire RN de Perpignan alerter sur le danger pour la démocratie n'est pas rassurant.

La désaffection des urnes n'est pas nouvelle, elle progresse et devient spectaculaire lors d'élections régionales dont les enjeux sont peu lisibles. Il n'y a pas de message politique clair dont l'électeur peut se saisir. Le remodelage des grandes régions a contribué à éloigner les citoyens des élus. Et les mécaniques de retrait, fusion, alliance ou maintien coûte que coûte, entre les deux tours, ont confirmé le sentiment des électeurs réticents d'un entre soi des politiques qui ne s'intéressent pas aux "vraies gens".

Le résultat semble confirmer le désenchantement démocratique : "ça ne changera jamais, ce n'est pas la peine d'aller voter". Le paradoxe étant que la démobilisation des électeurs fait le jeu des sortants et confirme le diagnostic désenchanté. Le déterminant principal de la non-participation est lié à l'âge. Les jeunes ne se sentent pas impliqués

dans les enjeux politiques. Leur scepticisme devant le processus démocratique est manifeste. 80% de l'électorat populaire s'est aussi abstenu.



Contrairement à ce que l'on craignait entre les deux tours, les mécontents ne se sont pas précipités vers les extrêmes. Mais est-ce bon signe ? Aujourd'hui la démocratie des urnes semble perdre du terrain par rapport à l'expression libre sur les réseaux sociaux où la brutalisation des échanges est inquiétante. Le succès de CNews, chaîne d'information la plus regardée, est parlant. Il repose non sur la qualité des reportages mais sur des débats qui génèrent de l'audience par des clashs répétés sur des sujets clivants. Sous la bannière de la liberté d'expression, la chaîne de

Vincent Bolloré se nourrit de la défiance envers les médias et transforme les débats en rings où l'on va terrasser son adversaire par l'outrance.

Réenchanter les urnes et la démocratie, c'est un projet ambitieux, une urgence même, mais comment ?

De notre côté, modestement, nous reprenons le cours de notre activité l'an prochain. Il y a un an, tout était incertain et menacé par l'urgence sanitaire. Les cinémas ont rouvert leurs portes. Le nôtre nous accueille de nouveau. Le jeune public pourra retrouver l'émotion devant les films et un débat qui ne se nourrit pas d'invectives.

Jacinthe Hirsch

Les projets arrivent...nos actions reprennent

Les deux années écoulées n'ont pas été très fructueuses sur le plan de nos actions mais l'avenir se révèle porteur de trois beaux projets .

1. Projet "Campus d'été 2021" avec la Région Ile-de-France

Cette initiative vise à offrir à la jeunesse francilienne de nouveaux moyens pour retrouver dynamisme et confiance via l'ouverture de certains lycées publics pendant la période estivale.

Pour cela, la Région met à disposition des lycées un catalogue d'activités éducatives. Chaque établissement pourra prendre contact avec l'association inscrite s'il souhaite engager un projet.

Nous nous sommes donc inscrits pour une séance de cinéma , le 26 août, dans le lycée demandeur avec le film "Greenbook" suivi d'un débat avec Pap Ndiaye, directeur du musée de l'immigration.

2. projet "Collèges pour l'égalité" avec la Mairie de Paris

L'appel à projets pour cette action a pour objectif de développer un dispositif de sensibilisation en milieu scolaire à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations.

- Les réponses à l'appel à projets doivent être déposées au plus tard le 31 mai 2021 par voie dématérialisée sur le site Paris Asso.

- vote en conseil de Paris de septembre 2021
- durée du projet : l'action doit avoir lieu entre octobre 2021 et juin 2022

- un bilan des actions quantitatif et qualitatif écrit devra être remis au service à l'issue de la réalisation de l'action, mentionnant notamment les évaluations des établissements concernés.

Voici notre projet déposé

*** Public cible :** les élèves des collèges parisiens. Nous travaillons depuis plus de 20 ans auprès de collégiens de Paris et de sa proche banlieue afin de sensibiliser les élèves à propos des discriminations. Nous avons un fichier de professeurs auxquels nous nous adressons pour proposer notre programme d'action durant l'année scolaire. Notre public se compose de collégiens venant de quartiers et de milieux différents.

*** Lieu de l'action :** nous donnons la possibilité aux élèves de venir dans un cinéma parisien (salle Beauregard 22, rue Guillaume Apollinaire – 75006 Paris), mais si il y a impossibilité de déplacement et si le collège est équipé d'une salle de projection, l'équipe de Mémoire 2000 et les intervenants peuvent venir in situ. Nous avons remarqué que la parole des élèves est plus aisée en dehors de l'enceinte scolaire ; cela permet également aux jeunes de rencontrer et échanger avec des collégiens d'autres secteurs scolaires de Paris.

*** Modalité d'action :** Sur le temps scolaire, les collégiens accompagnés de leurs professeurs sont invités à la projection d'un film, puis à un débat où ils pourront échanger avec un spécialiste du thème abordé. La séance a lieu durant une matinée. Avant la séance, nous envoyons aux professeurs un dossier sur le thème et sur le film. Pour ce projet, nous interviendrons en amont auprès des professeurs des collèges concernés et nous les retrouverons pour une séance bilan après la projection-débat.

*** Thème et film choisis :** L'homophobie et la stigmatisation des orientations sexuelles à partir du film "Baisers cachés" de Didier Bivel sorti en 2015. Le héros de 16 ans découvre son homosexualité et se retrouve la cible de brimades et de violences à la suite d'une photo prise à son insu et postée sur les réseaux sociaux.

* Objectifs de l'action :

- Amener les élèves à prendre conscience des stéréotypes et préjugés dont chacun(e) peut être auteur(e) ou victime
- montrer comment la représentation stéréotypée entraîne des attitudes, des relations, des choix ou des actes qui peuvent constituer des limites au potentiel de chacune et chacun, voire engendrer des violences inacceptables
- informer sur les droits existants, présenter le rôle de la loi (rappel du code pénal) et son champ d'application en matière de lutte contre l'homophobie.
- créer un espace de parole où les jeunes se sentent autorisés à exprimer leurs réflexions et questionnements sur tous ces sujets.

*** Profil des intervenants :** Membres de l'association Mémoire 2000, retraités de l'éducation nationale, professeurs et formateurs, cadres de santé publique.

Débatteurs : spécialistes du sujet abordé et/ou témoin. Les noms des intervenants et débatteurs seront donnés quand les dates des séances auront été fixées (Sylvie Schweitzer, SOS homophobie et Blandine Berthelot pour le témoignage).

3. Projet "Échange mémoriel" entre deux classes de lycées (Alpes-de-Haute-Provence – Val-de-Marne)

Notre association a été contactée par un collège des Alpes de-Haute-Provence pour un travail avec une classe de 3ème sur un projet mémoriel l'année prochaine.

Ayant eu connaissance d'une classe de Saint-Maur dans le Val-de-Marne intéressée par le même sujet, nous envisagions de proposer à ces deux classes un échange scolaire dont nous assurerions le côté technique.

Si pour des raisons de difficultés d'organisation pour cette année de reprise, l'échange scolaire ne pouvait avoir lieu, Mémoire 2000 propose de jouer un rôle de conseil en terme de contenu et de méthodologie auprès des collèges

Les projets arrivent... (suite)

et de mettre en relation les professeures de Volx avec la professeure de Saint-Maur, afin qu'elles puissent travailler ensemble.

Autres possibilités : Mémoire 2000 pourrait organiser, dans un premier temps avec la classe de Saint-Maur, un voyage au Mémorial de Caen, avec départ en car et retour dans la même journée, et/ou une visite du Mémorial de Drancy.

Dans chacun des prochains numéros de notre journal, nous vous donnerons des "nouvelles" de l'avancée de ces très intéressants projets.

A lire... (ou pas)

"Liberté, Egalité, Fraternité" Editions de l'Aube



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
Cynthia Fleury
Mona Ozouf
Michelle Perrot

Le livre rassemble trois brillantes intellectuelles : Mona Ozouf, spécialiste de la Révolution française et de l'école publique, Michelle Perrot professeure émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris-Diderot et Cynthia Fleury professeure et psychanalyste.

Mona Ozouf dit de la Liberté qu'elle a "deux ennemis : les circonstances extraordinaires et le salut public".

Pour Michelle Perrot "l'égalité est un but, un chemin, une bataille".

Quant à Cynthia Fleury, elle conclut en précisant que "ce sont les inégalités qui menacent la fraternité".

Ces trois mots qui forment la devise de la France sont revisités et nous amènent à réfléchir sur ce que nous pensions savoir de toute éternité de ces notions qui résonnent un peu comme un slogan.

Cependant ce que révèle cet ouvrage c'est que même si l'on peut relever des paradoxes ou des ambiguïtés liés à ces notions, elles forment "un idéal qui a le mérite de nous tirer vers le haut individuellement et collectivement... et dessinent un beau projet de société".

A lire aujourd'hui plus que jamais!

"Historiciser le mal" Une édition critique de Mein Kampf Editions Fayard



Ce livre rassemble trois brillantes intellectuelles : Mona Ozouf, spécialiste de la Révolution française et de l'école publique, Michelle Perrot professeure émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris-Diderot et Cynthia Fleury professeure et psychanalyste.

On en parle depuis des années! Dès 2011 alors que se profilait l'annonce de l'entrée dans le domaine public en 2016 du sinistre ouvrage d'Hitler "Mein Kampf", on s'interrogeait sur la pertinence de publier ce brûlot et, si oui, de quelle façon le présenter afin d'offrir au lecteur une édition critique et explicative.

La question ne se pose plus car vient de paraître, le 2 juin, chez Fayard, le manifeste du nazisme assorti d'un appariage critique intitulé : "Historiciser le mal", une édition critique de Mein Kampf.

Pour Sophie de Closets, présidente des éditions Fayard, cette réalisation a une double ambition : ne pas être une simple réédition du livre de Hitler, paru en 1925,... mais avant tout de proposer "une analyse critique, une mise en contexte, une déconstruction, ligne par ligne, de Mein Kampf, une des sources fondamentales pour comprendre l'histoire du XXe siècle".

Les maîtres d'œuvre, Florent Brayard, historien, directeur de recherche au CNRS, et Andreas Wirsching, le directeur de l'IZM, ont réuni autour d'eux plus d'une dizaine de chercheurs, avec trois objectifs. "Contextualiser le texte, le déconstruire et faire le lien entre cette vision du monde antisémite, raciste, autoritaire et belliciste et la réalité barbare du nazisme... afin de fournir au lecteur les outils et les connaissances pour tenir à distance le discours hitlérien."

Cela suffira-t-il? Rien n'est moins sûr!

A lire (si le cœur vous en dit).

LES SEANCES-DEBATS

2021/2022

Au cinéma

BEAU REGARD *Saint Germain des Prés*
22, rue Guillaume Apollinaire
75006 Paris.

de 9 heures à midi

■ Mardi 12 octobre 2021
SUR LE CHEMIN DE L'ECOLE
Documentaire de Pascal Plisson
L'éducation

■ Mardi 16 novembre 2021
LES FEMMES DU BUS 678
Film Mohamed Diab
La violence faite aux femmes

■ Mardi 14 décembre 2021
HORS NORMES
Film de Eric Tolédano et Olivier Nakache
Le handicap

■ Mardi 18 janvier 2022
MUSIC BOX
Film de Costa Gavras
La Shoah

■ Mardi 15 février 2022
LE CIEL ATTENDRA
Film de Marie-Castille Mention-Schaar
La radicalisation

■ Mardi 15 mars 2022
LE JOUR ET L'HEURE
Film de René Clément
La Résistance

■ Mardi 12 avril 2022
BAISERS CACHES
Film de Didier Bivel
L'homophobie

■ Mardi 24 mai 2022
RUE CASES NEGRES
Film d'Euzhan Palcy
Racisme anti noir

Réservations dès à présent en appelant le
01 46 44 57 21
ou par mail : memoire.2000@sfr.fr
(Programme établi sous réserve de changements)

Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression

de François Héran

Une réflexion nécessaire après une année difficile

Il y eut d'abord la lettre adressée aux professeurs d'histoire-géographie, le 30 octobre 2020, depuis le site "La vie des idées". Cette lettre répondait à des professeurs d'histoire-géographie qui demandaient conseil à F. Héran à propos du cours d'ECM, éducation civique et morale, qu'ils devaient donner à la rentrée des vacances de la Toussaint. Ces professeurs, après le choc, avaient besoin d'une réflexion construite avant de retrouver les élèves pour un moment symbolique dans lequel il fallait redonner du sens collectif après l'acte sidérant de la décapitation d'un professeur. Ils s'adressaient à une autorité intellectuelle, sociologue professeur au collège de France et auteur de "Avec l'immigration, mesurer, débattre, agir."

Comment à la fois, rendre hommage à Samuel Paty assassiné par un djihadiste parce qu'il avait commenté devant ses élèves des caricatures de Mahomet et donner sens à la liberté d'expression, valeur républicaine au nom de laquelle des foules choquées se sont réunies après l'assassinat ? Dans l'urgence, François Héran donne des conseils : retour aux textes, il rappelle les droits et devoirs de la liberté d'expression, et interroge cette notion, liberté d'expression offensive ou tolérante ? Il termine sa lettre par un conseil de Paul Ricoeur aux éducateurs : pratiquer le compromis en intégrant l'existence d'autrui dans sa vision du monde. Dans les mois qui suivirent sa publication, ce texte a suscité de vives réactions. Une mise au point était nécessaire. François Héran était accusé de vouloir brider la liberté d'expression. L'objectif de cet essai répond à deux aspirations : "1. Résister au chantage moral qui pèse sur les professeurs, consistant à les traiter de "lâches" ou de "couards" s'ils persistent à penser que les caricatures de Mahomet

peuvent heurter la conscience des élèves et des parents. 2. Encourager les professeurs à exercer leur discernement : la critique des religions, si nécessaire soit-elle, n'exige pas l'outrage gratuit ; la liberté d'expression, l'un des biens les plus précieux pour préserver la démocratie, ne peut être érigée en absolu."

Il s'agissait de reprendre en profondeur la réflexion entreprise dans ce premier message, en analysant historiquement depuis 1789, l'évolution des lois sur la liberté de conscience et la liberté de la presse (devenue liberté d'expression après 1945).

François Héran dénonce d'abord la posture paternaliste des Français qui proclament le droit de dénigrer les religions des autres sans retenue, car ce serait pour leur bien. Un message qui peut être bien mal perçu, lorsque la France, ancienne puissance coloniale en est l'auteur et prétend "administrer une leçon de liberté aux peuples qu'elle avait colonisés." L'auteur revendique une méfiance envers la tentation de l'absolu qu'il soit religieux ou laïque et observe que se propage un besoin de sacraliser les caricatures dans le but de désacraliser les religieux. Les caricatures, dans l'émotion suscitée par les violences qu'elles déchaînent, seraient devenues l'illustration suprême de notre liberté d'expression, un sommet de notre civilisation. Cela enferme les enseignants et les citoyens dans un état politique et moral : l'injonction de défendre à tout prix les caricatures les plus offensantes sous peine de trahir les principes de l'école laïque et républicaine.

L'auteur revient sur l'histoire de la liberté de conscience et la liberté d'expression, présentées comme "les tours jumelles de la démocratie ... solidaires et distinctes, imposantes et fragiles", cibles des djihadistes "dans le fol espoir d'imposer une croyance unique et d'étouffer toute liberté d'expression".



Les articles 10 et 11 de la Déclaration de 1789, comportent chacun la modération de ces libertés et sont complétés par le principe de non-nuisance énoncé dans l'article 4 : "La liberté est le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui". Dès leur rédaction, ces articles ont suscité tensions et réactions qui ne se sont jamais résorbées. La loi de 1789 sur la liberté de la presse, qui n'est pas encore la liberté d'expression, accorde le droit de critiquer dans les termes les plus vifs, "les gens en place", ministres, dignitaires de l'église, membres de la famille royale.

C'est en 1948, avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies que la notion de liberté d'expression est prononcée. Pour ses rédacteurs, instruits par les leçons de la Seconde Guerre mondiale, cette déclaration énonce la liberté de conscience dans son article 18 et la liberté d'opinion et d'expression dans l'article 19. Mais la portée de la Déclaration universelle des droits de l'homme est avant tout symbolique, sans dispositif de mise en œuvre. Contrairement à ce que l'on croit, le droit ne crée pas lui-même ce qu'il énonce. Il n'est suivi d'effet qu'avec la création de dispositifs concrets dépendants d'une volonté politique.

Ensuite, ce sera la Convention européenne des droits de l'homme, en 1950 et la création de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg qui bâtiront un système juridique pour établir la garantie collective des droits. François Héran signale que l'on trouve dans la jurisprudence de la CEDH un matériel pédagogique de grande qualité.

La lettre aux professeurs revient aussi sur la difficulté de séparer les croyances des croyants. La distinction savante entre agression *ad ideam* et agression *ad personam*. François Héran interroge : "Croit-on sérieusement que l'argument spéieux consistant à détacher les croyances des croyants soit de nature à resserrer le lien social ?".

Il observe avec intérêt les termes de la Charte de la laïcité à l'école, affichée dans tous les établissements scolaires. L'article 9 proclame que la laïcité "repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre". Le programme d'EMC fait du respect d'autrui une priorité. "Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité". Pour régir la vie des établissements scolaires et promouvoir les valeurs républicaines il ne s'agit donc plus de dissocier les croyants de leurs croyances.

Jacinthe Hirsch

Qui se ressemble, s'assemble !

Que ne ferait-il pour provoquer et faire parler de lui?

Dieudonné, condamné à de multiples reprises pour propos racistes, antisémites, provocation à la haine, injure publique en raison de la religion, contestation de crime contre l'humanité... et bien d'autres motifs du même tabac, a présenté le 15 avril dernier, une demande d'asile politique pour lui et sa famille, auprès du président turc Erdogan.



La Turquie? Une aubaine pour Dieudonné. Il pourra y retrouver quelques amis extrémistes accueillis ces dernières années, notamment le pianiste Stéphane Blet, complotiste proche d'Alain Soral.

Le média public turc TRT, trop heureux de les recevoir en période de forte tension entre la France et la Turquie, a consacré une interview fleuve aux deux provocateurs. Interview réalisée par une propagandiste franco-turque, très active sur les réseaux sociaux. Dans cet article, les deux compères sont présentés comme des "artistes engagés", "obligés de quitter la France en raison de leurs opinions politiques", ajoutant que la Turquie est le seul pays à permettre une totale liberté d'expression à Dieudonné et consort. Mais ce que cet article omet soigneusement de mentionner ce sont les propos racistes des deux "artistes" et leurs nombreuses condamnations par la justice.

Quoiqu'il en soit, en Turquie Dieudonné et ses amis seront comme des poissons dans l'eau. Ils auront tout le loisir d'exprimer leurs haines en toute impunité. On connaît la complaisance de la Turquie envers les antisémites, les islamistes comme Idriss Sihamidi, salafiste lié à l'islam radical et au terrorisme, les négationnistes de toutes natures comme Maxime Gauin, historien négateur du génocide arménien...tous deux "réfugiés" en Turquie; mais on connaît aussi la grande susceptibilité de ce pays, et son implacable intolérance à l'égard des journalistes ou intellectuels qui osent critiquer le pouvoir. La Turquie d'aujourd'hui, qui accueille chez elle tant de per-

sonnalités de la "fachosphère" européenne, rappelle un autre temps : celui de l'après guerre 1939-1945, où d'anciens nazis allaient trouver refuge et "liberté" dans certains pays d'Amérique Latine...

Alors, oui, pour Dieudonné, la Turquie est un pays de liberté. Reste à savoir ce que l'on entend par "liberté"? Liberté de haïr, d'injurier, de nier et contester des crimes contre l'humanité...En réalité, liberté de bafouer et faire injure à toutes les valeurs humaines, républicaines et démocratiques !

Gageons que son départ de France ne provoquera pas un torrent de lamentations...Peut-être sera-t-il même salué d'un grand soulagement!

L.B.

P.S. "25 juin : Dieudonné M'Bala M'Bala a été condamné en appel à trois ans de prison dont deux fermes, 200 000€ d'amende, et la confiscation de 535 000€ en espèces saisis chez lui lors de l'enquête, pour avoir détourné plus d'un million d'euros de recettes non comptabilisées de ses spectacles entre 2009 et 2014.

Le jugement confirme celui prooncé en première instance en 2009 à l'encontre du polémiste dont la peine sera aménagée".



Merci à la famille de Roald Dahl

Qui ne connaît pas Roald Dahl pour ses écrits portés à l'écran par Tim Burton ?

Je veux parler par exemple de "Charlie et la chocolaterie", "Le bon gros géant" etc. ?

Des textes commentés à l'école par tant d'élèves, mais qui était vraiment Roald Dahl ?

Qui pouvait supposer que l'antisémitisme faisait partie de ses convictions ?

Qui enfin était au courant de ses déclarations dans une interview accordée au magazine britannique "New Statesman" en 1983 au cours de laquelle il légitimait et trouvait des justifications aux crimes d'Hitler ? "Il y a un trait de caractère chez les juifs qui provoque l'animosité, peut-être une sorte de manque de générosité envers les non-juifs. Je veux dire, il y a toujours une raison originelle à l'anti-quoi que ce soit," avant d'ajouter : "même un salopard comme Hitler ne les a pas choisis sans raison" !!

1990, il persiste en déclarant à nouveau : "Il n'existe aucun éditeur non-juif nulle part, ils contrôlent tout, les médias etc..."

Le 7 décembre dernier (30 ans après sa mort), la famille présente des excuses pour leur père au sujet de ces propos empreints de préjugés qu'ils désapprouvent et qui tranchent avec l'homme de "valeur" qu'ils ont connu.

Joëlle Saunière

“Race et sciences sociales”

de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel

La publication en février 2021 aux Editions Agone du livre “Race et sciences sociales - Essai sur les usages publics d'une catégorie”, de l'historien Gérard Noiriel et du sociologue Stéphane Beaud au début de l'année 2021 a suscité des critiques extrêmement partagées, les uns saluant un ouvrage salutaire pour le débat intellectuel et politique français, les autres critiquant l'analyse des deux chercheurs qui minoreraient l'importance de la “race” dans la réalité des discriminations que de nombreuses personnes subissent aujourd’hui en France.

Dans un contexte de dégradation du débat intellectuel en France (et à l'étranger), à l'heure où l'activisme des “woke”¹ sur les réseaux sociaux mondialisés et sur certains campus universitaires nord-américains veulent réduire au silence et invisibiliser (la “cancel culture”) celles et ceux qui ne pensent pas comme eux, alors même que sont commis des crimes racistes comme celui de George Floyd, et que des manifestes d'intellectuels se répondent en s'accusant implicitement de racisme, le livre de Gérard Noiriel et Stéphane Beaud vise à clarifier les enjeux des polémiques intellectuelles actuelles. Les deux chercheurs défendent également l'autonomie de la recherche en sciences sociales, qui est aujourd'hui attaquée par des hommes politiques, depuis le socialiste Manuel Valls jusqu'à l'extrême-droite. A quelques mois d'une élection présidentielle dont les sondages prédisent que Marine Le Pen sera au deuxième tour et que les partis de gauche sont devenus minoritaires dans le pays, ce livre est extrêmement important pour les débats actuels, mais aussi futurs, et nous en recommandons vivement la lecture.

Commençons par préciser que l'historien Gérard Noiriel a participé à Mai 68, qu'il s'est engagé dans les années 1970 au Parti Communiste Français, et que son expérience de VSN au Congo Bazzaville l'a rendu particulièrement attentif aux formes extrêmes d'exploitation et de violences subies en France par les travailleurs immigrés des anciennes colonies françaises. Son premier ouvrage, “Vivre et lutter à Longwy” coécrit en 1980 avec le syndicaliste Benaceur Azzaoui, éclaire les formes spécifiques de discrimination que subissaient les travailleurs immigrés dans le milieu syndical de l'époque et entraîna sa rupture avec le PCF. Les thèmes de l'immigration et de l'intégration sont centraux dans toutes ses recherches et ses ouvrages (citons notamment “Le creuset français”, paru en 1988, qui constitue la première histoire générale de l'immigration en France, “Racisme, la responsabilité des élites”, coécrit avec Bertrand Richard (2007) et “Qu'est-ce qu'une nation”, 2015).

Stéphane Beaud fait partie de la génération Post 1968 et la question de l'immigration s'est imposée à lui dans les années 1980 avec la “marche contre le racisme et pour l'égalité des droits” de 1983, consécutive à des crimes racistes de jeunes arabes, à l'émergence du Front National et d'une parole publique ouvertement raciste, qui célébrait alors Vichy et l'OAS. Ses principaux travaux portent sur la classe ouvrière (“Retour sur la classe ouvrière - Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard”, coécrit avec Michel Pialoux, 1999), et sur les destins sociaux des enfants des milieux populaires de parents français et immigrés. Le sociologue a mis en évidence le lien direct entre l'affaiblissement du groupe social des ouvriers à partir des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, et la montée des tensions à l'école, dans les lieux de résidence, et dans l'espace public. Son très beau livre, “La France des Belhoumi : Portraits de famille (1977-2017)”, paru en 2018, retrace et analyse l'intégration et l'ascension sociale sur trois générations d'une famille d'origine algérienne, la famille Belhoumi, à travers les parcours scolaires, professionnels, matrimoniaux et résidentiels des enfants et petits-enfants, sans occulter le poids des amalgames stigmatisants qui pèsent sur eux depuis les attentats islamistes de 2015.

Stéphane Beaud et Gérard Noiriel sont des universitaires de premier plan dans leurs disciplines, mais également des citoyens engagés, et ils ont ainsi écrit à quatre mains “Race et sciences sociales” pour donner des outils intellectuels à celles et ceux qui veulent dépasser les “cécités croisées” qui font que certains se focalisent exclusivement sur les questions raciale et postcoloniale, tandis que d'autres insistent sur le rôle central des classes sociales dans les inégalités et minorent la ségrégation que subissent des personnes immigrées ou leurs descendants. L'un des objectifs de leur ouvrage est de permettre aux forces progressives de s'unir à nouveau dans un combat commun contre le racisme et les discriminations, alors que la droite identitaire gagne de nombreux esprits, y compris dans la jeunesse.

La première partie du livre, écrite par Gérard Noiriel, retrace l'histoire de la catégorie de “race”², et la manière dont cette catégorie s'est progressivement constituée et imposée dans le débat public depuis la fin du 17e siècle jusqu'au 19e siècle, et est devenue un objet d'étude pour les sciences sociales naissantes. L'historien montre que la “question raciale” n'a jamais été occultée en France, contrairement à ce que certains intellectuels affirment aujourd'hui, et que cette question a immédiatement suscité de vifs affrontements entre d'une part les fondateurs de la sociologie, le Français Émile Durkheim, l'Allemand Max Weber, et l'Américain W.E.B. Du Bois, et les tenants d'un courant identitaire de droite, essentialisant les individus et les communautés, incarnés en France par André Siegfried en sciences politiques et par Alfred Sauvy en démographie. Gérard Noiriel montre en particulier comment la volonté de se démarquer des penseurs allemands de l'époque, après la défaite de 1870, a conduit les identitaires de la droite française à renoncer à des discours unifiant les idéologies racialisantes³ et biologisantes qui seront à la genèse de l'idéologie nazie.

La seconde partie du livre, coécrite par les deux auteurs, s'attache à montrer comment le déclin du marxisme dans les années 70 et la montée d'un chômage de masse à partir des années 80, fragilise et divise la classe ouvrière, et favorise l'émergence d'un nouvel anti-racisme de gauche, avec la création de SOS Racisme, en réponse à des discours identitaires de droite. C'est à partir des années 1980 que la catégorie “race” s'impose à nouveau dans la presse écrite et audiovisuelle, et aujourd'hui sur les réseaux sociaux, et dans les discours publics. Gérard Noiriel et Stéphane Beaud analysent notamment de manière critique les travaux des universitaires Eric Fassin et Didier Fassin, Pap Ndiagne, enseignants à l'ENS, à l'EHESS et à Sciences Po, et de “l'entrepreneur identitaire” Pascal Blanchard.

Stéphane Beaud mène dans la troisième partie du livre une étude approfondie de l'affaire dite des quotas dans le football français en 2011, inspiré de ses ouvrages précédents sur le football. Il donne une toute autre analyse de ce qui fut présenté par Fabrice Arfi, journaliste d'investigation du journal Médiapart, comme un “scandale racial”. Stéphane Beaud montre comment les nouvelles règles de la FIFA⁴ ont profondément changé la donne au début des années 2000, influençant les décisions de certains joueurs

Mondial de foot au Qatar : Aberrant !

Le 2 Décembre 2000, la Fédération Internationale de foot-ball a attribué l'organisation de la Coupe du Monde au Qatar. Depuis, ce pays a entrepris un vaste programme de modernisation de ses infra-structures dans le but d'accueillir des millions de spectateurs. Neuf stades doivent être construits, trois autres rénovés. En outre, la filiale nationale de VINCI a été chargée de construire une ligne de métro desservant les stades et les hôtels : marché de plusieurs millions de dollars.



Malheureusement, les conditions de travail des ouvriers au Qatar sont des plus pénibles : douze heures de travail par jour sous des températures presque toujours supérieures à 40 degrés l'été, humidité très importante, chambres exigües super-occupées (VINCI emploie 6000 migrants de moins de 30 ans). Hélas, depuis le début de ces travaux colossaux, les conditions de travail exécrables ont causé un nombre important de décès par insuffisance respiratoire ou crise cardiaque. Des plaintes d'ONG internationales ont bien été enregistrées, sans aucun effet positif. Les Qatars vont jusqu'à retenir ces travailleurs dans des centres de détention, quand ils ne les expulsent pas, au mépris de toutes les conventions internationales, avec confiscation des passeports et retenue des salaires. Bengladais, Indiens, Népalais, Pakistanais meurent par centaines, atteints d'insuffisance cardio-respiratoire. Les patrons ont le pouvoir d'annuler leur permis de séjour, confisquent leurs passeports : forme plutôt moderne d'esclavage. Pour la première fois dans l'histoire, une multinationale est attaquée pour travail forcé et réduction en servitude, avec "omission de porter secours, blessures volontaires et recel de profits issus

de ces infractions, considérant les conditions de travail et de logement incompatibles avec la dignité humaine".

Quelques timides avancées ont été effectuées concernant les conditions de vie des travailleurs, avec un grand flou sur le nombre de morts. Selon *The Guardian*, plus de 6500 ouvriers venus d'Inde, Sri Lanka, Pakistan Bangla Desh ont péri durant ces travaux exténuants. On promet des autopsies. 69% concluent à une mort naturelle, avec insuffisance cardio-respiratoire. Certains joueurs de foot allemands, hollandais ou danois ont dénoncé cette situation dramatique, qu'on aurait pu prévoir lors de Mondiaux d'athlétisme disputés dans ce pays, avec des défaillances spectaculaires, des insuffisances cardiaques aiguës.

Mais quittons ces constatations macabres et révoltantes. La responsabilité de ceux qui ont choisi ce pays est flagrante. Le Qatar ne reconnaît pourtant que 37 décès ! Mais on promet des autopsies... Alors que 69% des décès seraient des "morts naturelles".

Devant ces constats affligeants, une seule question vient à l'esprit : Comment a-t-on pu en arriver là, qui sont les premiers et grands responsables ? Ils sont à mon sens faciles à trouver : ce sont les dirigeants de la Fédération Internationale de Foot-Ball qui ont pris cette décision lamentable.

Tous les Mondiaux Internationaux de Foot-ball ont été de grandes réussites sportives et populaires. Cette fois, on peut le dire et s'en désoler, les données politiques et financières ont hélas conduit à cette désignation aberrante : ces gens de la FIFA ont estimé qu'il fallait attribuer la Coupe du Monde à un pays qui n'avait jamais abrité cette compétition. Belle idée, je veux bien, mais dans ce cas, d'autres pays étaient possibles, bien mieux outillés pour cela : la Russie, Le Canada, le Japon et bien d'autres. Mais on voulait la donner à un pays du monde arabe : mais dans ce cas, l'Egypte, le Maroc ou d'autres, au climat plus clément, auraient bien mieux fait l'affaire, eux qui ont une solide culture du foot-ball.. Cessons donc de nous lamenter. Puisqu'on vous dit que tout cela est clair, que ce fut une bonne décision, et que le spectacle promet d'être sublime, on va voir ce qu'on va voir !

Guy Zerhat

"Race et sciences sociales" (suite)

binationaux de rejoindre l'équipe nationale du pays d'origine de leurs parents afin de jouer au plus haut niveau (dans l'équipe nationale, avec ce que cela implique de reconnaissance professionnelle et sociale, et en terme de rémunération), et créant de nouvelles contraintes pour les instances nationales du football français, soucieuses de ne pas former un trop grand nombre de jeunes joueurs susceptibles de rejoindre des équipes étrangères et potentiellement rivales de l'équipe nationale française.

Sans nier l'importance des discriminations "raciales", mises en évidence lors des testing sur les CV anonymisés qui prouvent des discriminations à l'embauche, ou les contrôles au faciès par la police, Gérard Noiriel et Stéphane Beaud mettent implicitement en garde les forces progressistes contre les "assignations identitaires" portée par une partie de la gauche contemporaine, car chacun et chacune est porteur et constitué d'une pluralité d'his-

toires et d'attributs sociaux (classe sociale, sexe, génération, couleur de peau, religion, etc.). Leur livre offre des outils pour toutes celles et tous ceux qui veulent s'évader des assignations identitaires dans lesquelles un nombre toujours croissant des journalistes, experts et politiciens, veulent les enfermer.

Rose Lallier

- 1 - Les "éveillés" qui sont conscients des problèmes liés à la justice sociale et à l'égalité raciale.
- 2 - La "race" n'a aucune réalité biologique, comme l'ont prouvé les travaux des généticiens.
- 3 - Le racialisme établit une hiérarchie entre les supposés "races", la "race blanche" étant supérieure aux autres.
- 4 - Fédération Internationale de Football Association.

Génération Covid, génération perdue ?

Stress, échec scolaire, dépression, passage à l'acte...La crise du covid qui aura duré plus d'un an a eu, sur les jeunes notamment, des effets dévastateurs. Ils paient un lourd tribut.

Cette crise pour certains équivaudrait à un tremblement de terre qui ébranlerait leur perception du monde. La reconstruction pourrait être longue et difficile.



In'est pas question ici d'en "remettre une couche" en répétant tout ce que tout le monde sait déjà sur les effets des confinements et autres mesures anti-covid sur les jeunes. Il s'agit modestement d'essayer, chacun à

son niveau de se montrer inventif, de réfléchir à des moyens, des astuces, des "trucs" qui pourraient aider ces jeunes en détresse à s'en sortir.

De nombreuses mesures ont déjà été mises en œuvre et à cette occasion on a pu malheureusement, se rendre compte que les structures d'accueil de jeunes existantes sont insuffisantes et manquent de moyens et de personnel. On compte en France un psychologue pour 30 000 étudiants : c'est consternant!

Il faut cependant signaler des initiatives intéressantes.

- Celle de permettre à des enfants de 3 à 17 ans, de bénéficier gratuitement de dix séances avec un psychologue en est une. C'est un premier pas. Mettre des mots sur leur malaise permettra à ces enfants de tenir à distance le traumatisme engendré par la crise.

Ce ne sera probablement pas la panacée, mais un outil pour envisager le "redémarrage" d'une vie mise entre parenthèses durant la pandémie.

Cependant, ces séances ne seront utiles que si elles viennent en complément d'un travail au sein des écoles et des familles où les adultes devront porter un regard vigilant et bienveillant sur ces enfants. Le rôle des enseignants sur lesquels tant d'espoir et de charge reposent est primordial.

Ce sont des projections positives et confiantes sur une jeunesse désorientée qui lui permettront de pouvoir se reconstruite. Et chacun peut y prendre part.

- La mise en place d'une formation, à la Sorbonne, pour apprendre à aider les étudiants en détresse, est aussi une mesure très utile car elle traite le problème en amont. Cette formation aux premiers secours en santé mentale apprend à de jeunes volontaires – filles et garçons – à explorer les troubles psychiques, les crises suicidaires et autres symptômes de la dépression. Au terme des quatorze heures de formation, tous deviendront "secouristes en santé mentale". *"Il ne s'agit pas de se substituer aux soins, mais plutôt de se rendre compte de changements de comportements...Les étudiants s'entraînent à repérer des signes pour apporter une première aide."* Une approche qui peut être déterminante car elle agit comme une alerte et ouvre un accès plus rapide aux soins.

En dehors de ces initiatives "officielles" chacun peut agir et une association comme la nôtre a un rôle à jouer. L'Histoire et la Mémoire sont des outils essentiels pour démontrer que rien n'est jamais irrémédiablement inscrit et que l'on peut toujours se relever d'une crise.

Les exemples ne manquent pas. De tous temps, les guerres, la misère, les catastrophes de toutes natures ont traumatisé des générations d'enfants. Pourtant beaucoup s'en sont sortis grâce à des mécanismes de défense divers comme la ténacité, la créativité, l'engagement, la positivité et surtout l'aide et la confiance d'adultes. La transmission de ces valeurs cardinales est une des garanties de la réussite.

De nombreux débatteurs ont déjà lors de nos séances, porté témoignage de telles "renaissances"... Il nous faudra donc continuer et sans doute affiner et intensifier notre action.

C'est grâce à la multiplicité d'initiatives que nos jeunes pourront rebondir.

Tout cela prendra assurément du temps et certains enfants surtout les plus fragiles, ne s'en sortiront probablement pas. Mais chaque geste compte et, n'oublions pas que, comme dit l'adage, *"il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévéérer"*.

Lison Benzaquen

**DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2021
AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHÉREZ !**

ADHESION

COTISATION

N°107

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€. Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social : 25 Boulevard du Temple - 75003 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -

Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social : 25 Boulevard du Temple - 75003 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Directrice de la publication : Jacinthe Hirsch

Comité de rédaction :

Jacinthe Hirsch, Lison Benzaquen, Rose Lallier.

Réalisation : Lison Benzaquen.